



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ENRSTAR / FLAMME DU GOLFE – Fonds de commerce

Référence : L028576

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 13 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce



CESSION DE FONDS DE COMMERCE. Suivant acte sous signature électronique en date du 2/12/2024 enregistré au SPFE de VANNES 1, le 04/12/2024, dossier 2024 00059058, référence 5604P01 2024 A 03591. La société ENRSTAR, S.A.S au capital de 210.000 euros, dont le siège social est 23-25 rue Albert de Mun – 56300 PONTIVY, R.C.S LORIENT 790 564 819, a vendu à La société FLAMME DU GOLFE, S.A.R.L au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 129, avenue de la Marne – 56000 VANNES, RCS VANNES 832 055 008, une branche complète d'activité de négoce de tous types d'appareils ou systèmes de chauffage notamment au bois et accessoires et consommables pour ces biens et de tous biens et accessoires pour l'habitat et le jardin au sens large, sis 23-25 rue Albert de Mun – 56300 PONTIVY, connu sous l'enseigne et le nom commercial » POÊLEPLUS « , R.C.S LORIENT 790 564 819, moyennant le prix global de 135.000 € (éléments incorporels : 126.631 €, éléments corporels : 8.369 €). La jouissance est fixée au 2 décembre 2024 Pour les oppositions, domicile est élu au fonds sis 23-25 rue Albert de Mun – 56300 PONTIVY. La transmission des pièces se fera au cabinet DANIEL AVOCATS & ASSOCIES, 107, Avenue Henri Fréville – 35000 RENNES. POUR UNIQUE AVIS.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
